

L'Université de Neuchâtel met au concours un poste de

**Professeur-e ordinaire (100%)
en psychologie socioculturelle**

Poste de professeur-e ordinaire (100%) en psychologie socioculturelle. La personne titulaire doit être titulaire d'un doctorat et d'un dossier de publications diversifiés et de haut niveau. En particulier les travaux de la personne candidate doivent

- S'inscrire dans le champ de la psychologie socioculturelle ;
- Faire preuve d'une expertise dans le domaine du développement et/ou de la formation des adultes, et/ou de l'analyse des dispositifs pédagogiques innovants.
- Faire preuve d'un intérêt pour, et d'une aptitude à, la collaboration et au travail interdisciplinaire, et en particulier dans le cadre offert par la MAPS (*Maison d'Analyse des Processus Sociaux*) (<https://www.unine.ch/maps>);
- Offrir une orientation compatible avec, et complémentaire aux, travaux menés à l'Institut de psychologie et éducation (notamment sur les thèmes de la digitalisation, de la mobilité, de l'innovation sociale, etc.) ;
- Etre basés sur une diversité d'approches méthodologiques, notamment participatives, et manifester un intérêt pour les réalités empiriques et sociales.

Il est attendu que la personne candidate puisse collaborer au « nccr-on the move » de l'Université, qu'elle puisse enseigner au niveau Bachelor, au niveau Master, dans des cours ex-cathedra comme dans des séminaires. Il est également attendu qu'elle accompagne des travaux empiriques, au niveau du Bachelor, du Master, et du doctorat.

Le poste est également ouvert aux candidat-e-s non francophones, qui pourraient provisoirement enseigner en anglais, et qui devront s'engager à organiser les examens en français et à maîtriser le français dans les deux ans qui suivent leur entrée en fonction.

Entrée en fonction : 1^{er} février 2021 ou à convenir.

Délai d'envoi des candidatures : 31 août 2020.

Formation requise : La personne candidate doit être titulaires d'un doctorat et d'un dossier de publications diversifiées et de haut niveau, correspondant aux attentes du poste.

Enseignement : sept heures hebdomadaires en psychologie et éducation à répartir entre BA et MA ;

Encadrement : participation à l'encadrement des étudiant-e-s, en particulier sous la forme de direction de mémoires et de thèses de doctorat ;

Recherche : développement de recherches en psychologie socioculturelle ; participation aux recherches et aux activités de l'Institut de psychologie et éducation et de la MAPS, ainsi qu'aux collaborations nationales et internationales ; capacité à obtenir des fonds de recherche ;

Administration : participation à l'administration de l'Institut de psychologie et éducation, de la MAPS et de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Traitement: légal

Obligations: légales

Candidature. Les candidatures sont à déposer sur le site www.unine.ch/candis (réf. FLSH-PsySocio) en un seul fichier pdf. Le dossier comprendra une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, les copies des titres obtenus, une liste de publications, une esquisse des recherches et enseignements envisagés et de la vision scientifique que la personne candidate souhaite

développer (3 pages au plus) et une liste de trois expert-e-s capables d'évaluer les compétences scientifiques de la personne candidate. L'envoi des publications sera demandé dans un deuxième temps.

Renseignements: D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès de la présidente du comité de recrutement, Prof. Tania Zittoun (tania.zittoun@unine.ch) ou du Doyen de la Faculté, Prof. Pierre Alain Mariaux (doyen.lettres@unine.ch), ainsi que sur le site de la Faculté (<http://www.unine.ch/unine/home/emploi.html>) et de l'institut de psychologie et éducation (<http://www.unine.ch/ipe>).

Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires.